

VIE MUNICIPALE



UN ÉTÉ À PARTAGER

L'été s'installe et apporte dans ses valises un joyeux programme d'activités ! Cette année encore, nous mettons tout en œuvre pour valoriser nos belles journées estivales. Entre tradition et convivialité, venez vibrer au rythme de notre kermesse de l'école,

de la fête de la bouse, du concours de pêche ou encore de la fête de l'âne et du cheval...

Bel été festif à tous !

PS : Retrouvez toutes les dates et détails pratiques au fil des pages de ce journal.

PORTRAIT TERROIR

LA FERME JARNY & LA COCOTTE BIO : L'EXCELLENCE LOCALE À TRIAIZE

À Triaize, Eddy et Mathilde incarnent le renouveau d'une agriculture vendéenne engagée. Le couple s'est donné pour mission d'offrir des volailles d'exception en circuit court.

À la Ferme Jarny, Eddy élève ses poulets en plein air pendant 84 à 90 jours minimum. Nourris avec une alimentation 100 % bio (en partie produite sur place), ils bénéficient des labels certifiés AB et « Valeurs Parc Naturel Régional ».

Sur les marchés d'Angles (mercredi) et de Sainte-Marie-de-Ré (vendredi), Mathilde prend le relais avec son camion-rôtisserie « La Cocotte BIO », proposant de savoureux poulets rôtis accompagnés de pommes de terre locales ou de ratatouille maison.

La ferme propose aussi de la vente directe de poulets prêts à cuire tous les deux mois sur commande (SMS : Mathilde 06.30.13.47.33 / Eddy 06.33.85.34.38), à retirer les mercredis et jeudis à Triaize.

Un modèle de passion et de bien-manger !



UN ÉTÉ EN FÊTE

UNE GUINGUETTE GÉANTE DÉBARQUE À TRIAIZE, AU RUCET LE 4 JUILLET !

Du jamais vu dans le marais de Triaize ! **Le samedi 4 juillet** dès 18h, Sébastien Roturier vous invite à l'ouverture de « La Guinguette du Marais » au Rucet. Sous un immense tivolì de 300 m², venez savourer les couchers de soleil dans une ambiance simple, festive et chaleureuse.

Pour lancer ce week-end d'inauguration, le groupe **Roudoudou Family** mettra le feu le samedi soir pour danser jusqu'au bout de la nuit. Le dimanche, place à la convivialité avec **Jack Geay** et son Cabaret de la Chanson.

Bonne nouvelle : la Guinguette restera ouverte tout l'été, du mardi au dimanche ! Invitez vos amis, votre famille, vos voisins ou vos collègues, et venez nombreux faire partie des premiers à écrire l'histoire de ce nouveau lieu incontournable.

Pratique : La Guinguette du Marais 85, Le Rucet, 85580 Triaize.

Entrée gratuite. Bons petits plats et boissons sur place. Réservations conseillées au 07 88 92 26 32.



On vous accueille,
• du mardi au vendredi de 18h00 à minuit.
• le samedi de 11h00 à 2h00 du matin
• le dimanche de 11h00 à minuit

Nous sommes fermés le lundi

NOUVELLE ACTIVITÉ

YOGA BIEN-ÊTRE &
RENFORCEMENT DOUX
S'INSTALLE AU FOYER RURAL !

Au Foyer Rural de Triaize, dès la rentrée de septembre, venez découvrir une activité alliant détente, mobilité et renforcement musculaire en

douceur. Accessible à tous, quel que soit l'âge ou le niveau, ce cours combine étirements, respiration et exercices inspirés du yoga pour améliorer souplesse, posture et bien-être général, à son rythme.

En pratique :

Lieu : Salle des associations de Triaize.

Horaire : Le lundi de 16h15 à 17h15 (rentrée prévue le 10 ou 17 septembre 2026).

Cadre : Cours durant la période scolaire (septembre à juin) par petits groupes de 12 à 15 personnes. Tarif indicatif d'environ 6 € la séance pour un groupe complet.

Le + : 1 à 2 séances d'essai gratuites avant de vous inscrire !

Prenez un temps pour vous, évacuez les tensions et retrouvez votre sérénité.

Inscriptions : Axelle Yoga au 06 30 11 72 37 (axelle@leyogapourtous.com) ou via chrisdu41@gmail.com.



LES BUS DE L'ÉTÉ

EN ROUTE POUR L'ÉTÉ :
LE BUS CHANGE D'HORAIRE

À compter du **samedi 4 juillet et jusqu'au dimanche 30 août**, les horaires de votre ligne de bus 550, s'adaptent pour la saison estivale.

Que ce soit pour vos déplacements du quotidien vers Luçon ou pour une escapade sur la côte vers Les Sables-d'Olonne, profitez du réseau cet été.

LES TARIFS AU DÉPART DE TRIAIZE :

Triaize >> Luçon : 2,50 €

Triaize >> La Tranche-sur-Mer : 2,50 €

Triaize >> Les Sables-d'Olonne : 4,10 €

LES HORAIRES AU DÉPART DE TRIAIZE

Ancienne Gare, direction Luçon :

du lundi au vendredi : 9:48 - 16:19 - 17:43 - 18:49 - 21:20

samedi : 9:48 - 16:19 - 17:43 - 18:49 - 21:04

dimanche : 13:20 - 17:43 - 21:04

et jours fériés : 17:43 - 21:04

Ancienne Gare, direction Les Sables-d'Olonne :

du lundi au vendredi : 8:03 - 10:28 - 14:18 - 17:08 - 18:23

samedi : 8:03 - 10:28 - 14:18 - 17:08 - 18:23

dimanche : 14:18 - 18:15

et jours fériés : 14:18

Bon voyage à tous !

LES VILLAGES DES
IRRÉDUCTIBLES

Dimanche 21 juin dès 11h30

au Jardin Dumaine (Théâtre de verdure, Luçon)

L'ADSP, en partenariat avec la Ville de Luçon et la CC Sud-Vendée Littoral, vous invite à son grand banquet gaulois ! Au menu : potion magique, porc, poulet, lentilles et pommes de terre du village, suivis de brioche et fruits au sirop de nos vergers.

Au programme : musique, danses, bar, promenades en calèche et une grande tombola avec de nombreux lots à gagner (un week-end en mobil-home à Grues, entrées au Puy du Fou, entrées pour les sites de Vendée et les Jardins de l'Atlantique, séance de réflexologie...).

Renseignements au : 06 45 50 31 44



ANIMATIONS ESTIVALES

LA KERMESSE DE L'ÉCOLE "LES 3 ÎLES" APPROCHE !

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de Triaize vous donne rendez-vous le samedi 20 juin à partir de 15h30 au stade de foot pour la traditionnelle fête de l'école. L'événement est ouvert à tous !

Au programme de cette après-midi festive :

- Le spectacle des enfants
- De nombreux jeux pour s'amuser
- Une mascotte présente sur place pour le bonheur des plus petits

En soirée :

La fête se prolongera dans une ambiance conviviale avec des grillades et un dîner dansant.

Attention : Si vous n'avez pas réservé, une vente de grillades est possible sur place.

Venez partager ce moment festif et soutenir l'école de notre commune !



LE FESTI'BOUZ EST DE RETOUR POUR SA 16^{ÈME} ÉDITION !

Avis aux amateurs de rock et d'ambiance survoltée : le **Foyer Rural** organise à nouveau le **FestiBouz** à Triaize



le samedi 25 juillet à partir de 20h pour un festival en plein air qui promet de vous décaper les oreilles !

Au programme de cette soirée placée sous le signe de la bonne humeur, trois groupes vont enflammer la scène :

- **Et Vogue la Galère** • **Les Agités du Bocal** • **KavaPunk**

Infos pratiques :

Entrée gratuite (ouvert à tous). • Buvette et restauration prévues sur place pour passer une excellente soirée.

TRADITION ET CONVIVIALITÉ : LA 41^{ÈME} FÊTE DE LA BOUSE À TRIAIZE !



Le lendemain du Festi'Bouz, la commune change d'ambiance mais garde toute sa ferveur ! **Le dimanche 26 juillet, l'équipe du Foyer Rural vous invite à sa célèbre Fête de la Bouse, des vieux métiers et de la vie rurale.** Un rendez-vous authentique et familial au cœur de nos traditions.

Tout au long de la journée, c'est la fête au rythme de nombreuses activités :

- **Animations artisanales :** Plongez dans l'ambiance d'autrefois avec la démonstration des vieux métiers.
- **Grand Vide-greniers :** Fort de son succès d'année en année, il prend une place centrale pour les chineurs, pensez à réserver.
- **Marché fermier & artisanal :** L'occasion idéale de goûter et d'acheter de bons produits locaux directement auprès des producteurs et de découvrir le savoir-faire des artisans.

Pour vous restaurer et faire la fête :

- **Midi :** Restauration sur place pour partager un bon moment de convivialité.
- **Soirée de clôture :** La fête se prolongera en beauté avec un dîner champêtre, suivi du traditionnel bal populaire et d'un grand feu d'artifice pour illuminer le ciel de Triaize.

Entrée gratuite ! Une belle journée d'été en perspective, à partager en famille ou entre amis au cœur de nos traditions.

TOUS À VOS LIGNES : LE CONCOURS DE PÊCHE DE RETOUR LE LUNDI 14 JUILLET !



Avis aux amateurs de nature et de convivialité !

Pour célébrer la fête nationale, le traditionnel concours de pêche communal s'installe sur les bords de l'étang

du terrain de camping **le lundi 14 juillet**. C'est le rendez-vous idéal pour partager un moment intergénérationnel, l'événement étant ouvert aux adultes comme aux enfants, et entièrement gratuit.

Les festivités débuteront dès 8h00 pour les premiers lancers de lignes. Pour reprendre des forces, une distribution de sandwichs et de boissons sera poposée vers 9h00. Après une matinée au bord de l'eau, l'heure des comptes sonnera à midi avec la tant attendue remise des récompenses.

Venez nombreux célébrer le 14 juillet en famille ou entre voisins !



TOURNOI DE TENNIS

Du 19 juillet au 03 août 2026 aura lieu, l'Open de Tennis du Tennis organisé par le Club Triolais Michels, un tournoi ouvert aux licenciés.

ANIMATIONS ESTIVALES

LE RENDEZ-VOUS
INCONTOURNABLE
DU MOIS D'AOÛT !

Le dimanche 9 août, Triaize s'anime pour sa traditionnelle Fête de l'Âne et du Cheval, une journée entièrement dédiée aux passionnés, aux curieux et aux familles.

Un programme exceptionnel attend les visiteurs tout au long de la journée :

• **Côté animaux** : Ne manquez pas le grand concours du plus bel âne, la



très attendue course d'ânes, ainsi que des démonstrations d'attelage et de magnifiques spectacles équestres.

• **Flânerie et animations** : Un grand vide-greniers et un marché seront en place pour les amateurs de bonnes affaires. Des balades en calèche et des



jeux feront le bonheur des enfants.

Restauration et festivités :

À table : Restauration possible le midi et le soir (avec un savoureux jambon à la broche au menu !).

En soirée : Pour clôturer cette belle journée d'août en beauté, place au traditionnel bal et à l'incontournable feu d'artifice.

Entrée gratuite — Venez partager ce moment festif unique au cœur de la commune !

HORAIRES ESTIVAUX

L'AMI TEMPS

A l'année : du lundi au samedi de 7h à 14h et de 16h à 20h (fermé le jeudi et dimanche après-midi)

Pendant juillet et août : du lundi au dimanche de 7h à 14h et de 16h à 20h (fermé le jeudi)

Contact : 02.44.39.51.56

CAMPING CAR AUTO SERVICES

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Le samedi de 8h30 à 12h.

Contact: 02.51.27.72.43

campingcarautoservices@orange.fr.

LA PETITE GARE

A l'année : Le restaurant est ouvert le midi du lundi au samedi.

Ouverture le soir le vendredi et samedi.

Les dimanches sont uniquement sur réservation.

Pendant juillet et août : Ouvert le midi du lundi au dimanche et le soir du lundi au samedi.

Vente à emporter.

Contact : 02.51.97.90.41 et

06.74.83.25.39

PROXI

A l'année : La supérette est ouverte du mardi au samedi de 7h30 à 13h et de 16h à 19h30. Le dimanche de 7h30 à 12h30.

Pendant juillet et août : l'ouverture les lundis reste à confirmer.

La supérette est ouverte du mardi au

samedi de 7h30 à 13h et de 15h30 à 19h30. Le dimanche de 7h30 à 13h.

Contact : 02.51.56.68.98

L'AGENCE POSTALE ET LA

MAIRIE sont ouvertes de 9h à 12h tous les jours en semaine ainsi que le vendredi soir de 17h30 à 19h.

02.51.56.11.53

accueil@triaize.fr

Congés d'été de l'AGENCE POSTALE du 10/08 au 23/08

L'accueil de la mairie reste ouvert tout l'été sauf les 14 et 21 août après-midi. Pour un traitement optimal, les dossiers d'urbanisme doivent être déposés avant le 1er juillet ou après le 20 juillet.

BIEN VIVRE ENSEMBLE À TRIAIZE

Pendant la période estivale, le civisme n'est pas en vacances !

Quelques rappels pour préserver notre cadre de vie :

• **Bruit** : Les travaux de bricolage et jardinage bruyants sont autorisés du lundi au vendredi (8h30-12h / 13h30-19h), le samedi (9h-12h / 14h-18h) et le dimanche/jours fériés (10h-12h). Pensez à prévenir vos voisins en cas de fête !

• **Élagage** : Les arbres et plantations ne doivent pas déborder sur les propriétés voisines ni sur la voie publique (Art. 671 à 673 du Code civil).

• **Feux de plein air** : Le brûlage des déchets verts (tontes, feuilles, tailles) est strictement interdit par arrêté préfectoral. Direction la déchetterie ou le composteur.

• **Secours et courrier** : Pour faciliter l'accès des pompiers,

des livreurs, du facteur et la distribution de votre Petit Triolais, veillez à ce que votre numéro de maison soit bien visible et votre nom inscrit sur la boîte aux lettres conforme.

• **Chats errants** : Face à la prolifération des chats errants et aux nuisances constatées dans la commune, la municipalité rappelle l'importance de la stérilisation. Un geste simple pour préserver la tranquillité de tous et protéger votre animal.

• **Propreté canine** : Les "dons" de déchets et d'excréments de nos compagnons à quatre pattes sur la voie publique ne donnent malheureusement droit à aucune réduction d'impôt... En revanche, ils dégradent fortement notre cadre de vie. Merci de ramasser les déjections de vos animaux pour préserver notre « bien vivre ensemble ».

